

**AMIP**

**Revue de presse hebdomadaire  
n°134**

**Semaine : du 15 décembre au 19 décembre 2008**

**Cette revue de presse est réservée exclusivement aux membres de l'AMIP pour usage**

## **Aujourd'hui le Maroc du 15/12/08**

### **Bottu prime l'excellence scientifique**

Dans le cadre du premier prix de lutte antidouleur, les laboratoires Bottu viennent de récompenser le meilleur travail marocain dans le domaine de la douleur, samedi 6 décembre, à la faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca. Par ce prix d'une valeur de 100 000 dirhams, Bottu souhaite encourager et promouvoir de nouvelles pratiques contre la douleur, en permettant aux professionnels de la santé ayant des idées novatrices de les faire connaître et de les généraliser, précise un communiqué de presse.

## **L'opinion du 18/12/08**

### **La politique du médicament**

#### **Une des priorités de la stratégie 2008-2012 du ministère de la santé**

La politique du médicament, qui figure parmi « les propriétés de la stratégie 2008-2012 » du ministère de la santé, prévoit l'exonération de la TVA de la plupart des produits pharmaceutiques de traitement de plusieurs maladies chroniques et de l'hépatite virale, a indiqué mardi à Rabat Mme Yasmina Baddou, ministre de la santé.

Répondant à une questions orale à la chambre des conseillers, la ministre a précisé que cette politique a abouti à l'élaboration d'un plan d'action conçu de façon à faciliter l'accès des patients aux prestations médicales de base dans les meilleurs conditions, à travers l'exonération de la TVA de la plupart des médicaments de traitement de l'hépatite virale et des pathologies chroniques tel que l'asthme, le diabète, l'insuffisance rénale, les maladies cardiovasculaires, le cancer et le Sida....

## **Albayane du 18/12/08**

### **Traitement des maladies chroniques**

#### **La stratégie 2008-2012 prévoit l'exonération des médicaments de la TVA**

Idem

## **L'opinion du 19/12/08**

### **Le premier prix de la lutte anti-douleur**

#### **Les laboratoires Bottu priment l'excellence scientifique**

Depuis de nombreuses années, les laboratoires Bottu ont inscrit la lutte contre la douleur comme priorité. La douleur est en effet partout en médecine, de la plainte, du mal à être à la souffrance. Celle-ci mérite d'être prise au sérieux et traitée de manière adéquate.

Mieux comprendre la douleur à chaque étape de la vie pour mieux la prendre en charge est le credo des laboratoires Bottu, leader au Maroc dans la lutte contre la

douleur. En 2008, Bottu s'engage à nouveau dans ce sens et lança le 14 février dernier le premier prix de lutte Anti-Douleur...

### **Le matin du 19/12/08**

#### **Programme d'appui à la couverture médicale de base**

#### **L'union européenne octroie au Maroc un don de 40 millions d'euros**

#### **Objectif : améliorer l'accès aux soins pour les populations défavorisées**

L'union européenne poursuit son appui pour la couverture médicale de base au Maroc. Pas plus tard que jeudi dernier, une convention a été signée par Salaheddine Mezouar, ministre de l'économie et des finances, Yasmina Baddou, ministre de la santé, et Bruno Dethomas, ambassadeur, chef de la délégation de la commission européenne à Rabat pour accorder au Maroc un montant de 450 millions de dirhams afin de financer le programme d'appui à la consolidation de la couverture médicale de base...

### **L'économiste du 19/12/08**

#### **Assurance maladie : l'UE verse 450 millions de DH**

Près de 450 millions de DH sont accordés par l'union européenne pour consolider davantage la mise en place par le Maroc de la couverture médicale de base. Ce financement a fait l'objet hier de la signature d'une convention entre le gouvernement et l'UE.

### **Libération du 19/12/08**

#### **Des médicaments périmés en circulation**

La ministre de la santé, Yasmina Baddou, a finalement ordonné une enquête sur l'affaire des bébés victimes d'une grave infection suite à leur vaccination dans un dispensaire casablancais. Il s'agit de l'affaire des médicaments périmés utilisés dans certains établissements hospitaliers du Royaume, et particulièrement, au centre hospitalier Ibnou Rochd à Casablanca ....

### **La vie éco du 19/12/08**

#### **Prix antidouleur aux 4 CHU du Maroc**

« La formation à la prise en charge de la douleur », travail du Pr Lahcen, chef du service d'anesthésie réanimation du CHU Ibn Rochd, a obtenu le premier prix de la « lutte antidouleur » des laboratoires Bottu. Autres travaux primés : « l'évaluation d'une version arabe dialectale d'un questionnaire et d'une enquête sur la prévalence de la douleur neuropathique dans la population marocaine » du Dr Selam El Hassani, professeur de rhumatologie au CHU de Marrakech. « Prise en charge de la douleur post-amygdalectomie en ambulatoire chez l'enfant » du Pr Alami, chef du service d'ORL au CHU de Fès. « Évaluer le retentissement de la

douleur sur la qualité de vie chez des patients marocains et définir la vocabulaire lié à la douleur en darija » de l'association Amrar et du Dr Bouchra Amine, de l'hôpital El Ayachi de CHU Ibn Sina de Rabat- Salé.

### **La vie éco du 19/12/08**

#### **Ile journées scientifiques de pharmacovigilance**

Les Ile journées scientifiques de pharmacovigilance auront lieu à Rabat les 19 et 20 décembre. Risques médicamenteux chez la femme enceinte, sécurité transfusionnelle, sécurité du circuit du médicament dans un établissement de soins, problématique de l'automédication, erreurs médicamenteuses, industrie pharmaceutique et rationalisation de l'utilisation du médicament, qualité dans la délivrance et lutte contre la contrefaçon des médicaments.... Seront à l'ordre du jour.

### **Challenge Hebdo n° 216 du 06 au 19/12/08**

#### **Loi de finances 2009**

#### **La mort annoncée des laboratoires**

La loi de finances 2009 arrive cette année encore avec son lot de surprises ; en effet, cette année, parmi les petites « coquilles », figure l'augmentation vertigineuse du coût des procédures d'enregistrement des produits de laboratoires , autrement dit des réactifs utilisés par les laboratoires dans le cadre des analyses médicales. Pour chaque produit de laboratoire importé, la facture sera désormais de 1500 DH au lieu de 500DH !! Même si cette somme couvrira une période de cinq ans une sorte de redevance ce changement risque de rendre un certain nombre d'analyses trop onéreuses pour certains laboratoires, voire conduire tout simplement à leur fermeture. La profession compte peser de tout son poids pour empêcher cette nouvelle mesure de passer.

### **Interface (revue du commerce et de l'industrie)-n°13**

#### **Secteur pharmaceutique, lancement d'une étude stratégique**

Le ministère de l'industrie, du commerce et des nouvelles technologies en collaboration avec l'ANPME et l'association marocaine de l'industrie pharmaceutique (AMIP), a lancé une étude stratégique de développement à l'international du secteur pharmaceutique.

L'étude se propose de dresser l'état des lieux de l'industrie pharmaceutique au Maroc en vue d'atteindre un certain nombre d'objectifs, dont notamment l'identification des activités à fort potentiel de développement, le développement d'un système de veille permettant de benchmarker en permanence ce secteur par rapport à des pays concurrents et la définition des choix stratégiques pour le développement du secteur pour les dix années à venir. Un plan d'action

opérationnel (masterplan) sera mis au point, comprenant toutes les stratégies de partenariats et les mesures incitatives de développement de ce secteur....